



ACADÉMIE
DE LYON



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CONTRAT DE RÉSEAU REP+

PÉRIODE 2015/2019

RÉSEAU : HENRI LONGCHAMBON

DÉPARTEMENT : 69

Pour permettre l'élaboration par les personnels et l'appropriation par les élèves d'une culture commune...

Responsables du REP+	
Principal(e) du collège	Inspecteur(trice)(s) de l'Éducation Nationale
<p>Madame Martine COUDURIER</p> <p>Tél : 04 78 74 05 17</p> <p>Mél : martine.coudurier@ac-lyon.fr ce.0692340u@ac-lyon.fr</p> <p>Adresse : 24, rue Stéphane Coignet 69008 LYON</p>	<p>Madame Claudine POTOK</p> <p>Tél : 04 37 24 21 16</p> <p>Mél :</p> <p>Circonscription : LYON 8ème</p> <p>Adresse : 12, rue Stéphane Coignet 69008 LYON</p>

<p>IA-IPR Référent</p> <p>Madame Nadine LOISEAU, IA-IPR d'Espagnol</p>
--

<p>Coordonnateur du réseau :</p> <p>Madame Isabelle BOURDIER-PORHEL</p>

Écoles maternelles	Écoles primaires
<p>Ecole Alain Fournier</p> <p>Ecole Jean Giono</p> <p>Ecole Charles Péguy</p> <p>Ecole Louis Pergaud</p>	<p>Ecole Alain Fournier</p> <p>Ecole Jean Giono</p> <p>Ecole Charles Péguy</p> <p>Ecole Louis Pergaud</p>

1. ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

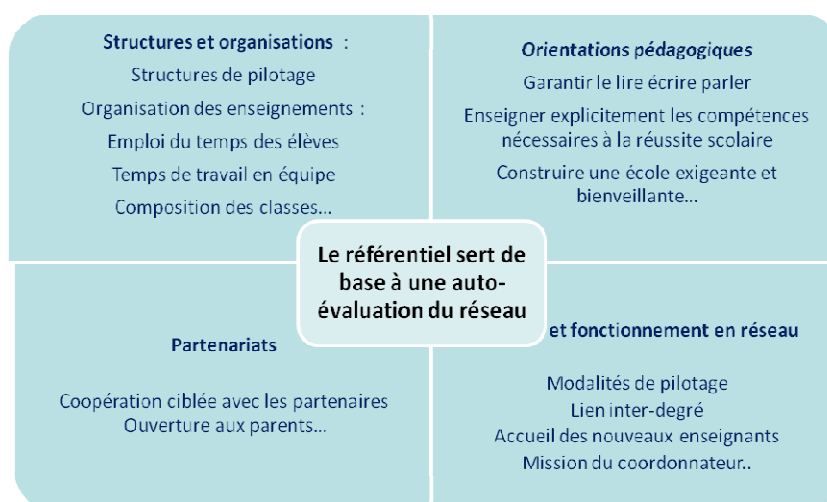
Le rapport d'auto-évaluation est destiné à faciliter la réalisation de l'évaluation en interne du contrat du réseau.

Ce rapport s'organise selon trois parties :

- La première partie consiste en un état des lieux de la situation observable. Après avoir rappelé les intitulés des deux ou trois objectifs choisis au moment de la signature du contrat avec l'autorité académique, on fera pour chacun d'eux la liste des indicateurs qui avaient été choisis lors de la phase de diagnostic. Le but recherché est de les actualiser et de permettre une observation de l'évolution de ces indicateurs par rapport aux valeurs cibles attendues.
- La deuxième partie, dénommée « Analyse prospective » consiste, à partir de l'état des lieux réalisé, à décider dans quelle mesure les objectifs choisis ont été atteints, si ces objectifs restent d'actualité ou s'ils doivent être reconsidérés. Il s'agira de prendre appui sur les éléments d'analyse mis en évidence au cours de la première partie et de s'appuyer sur le référentiel de l'éducation prioritaire. Le référentiel de l'éducation prioritaire constitue un levier pour confronter les pratiques et organisations en œuvre au sein du réseau aux principes d'action qu'il propose.

L'enjeu essentiel est de définir en conséquence les évolutions qui doivent être conduites en fonction de l'existant qui donne satisfaction et des priorités du réseau, pour répondre aux besoins des élèves et des enseignants.

Quatre champs peuvent être interrogés : les organisations pédagogiques adoptées, l'avancée des pratiques pédagogiques sur les priorités du référentiel, les domaines investis par le partenariat, les modalités de pilotage.



- La troisième partie amène naturellement à la préparation de l'élaboration du prochain contrat d'objectifs du réseau qui devra s'appuyer sur les réussites et les points à améliorer figurant dans le contrat précédent et sur le référentiel de l'éducation prioritaire.

Première partie : Un état des lieux des effets des actions.

- Au regard des contrats signés :

Le degré d'atteinte des objectifs du contrat du réseau.

Les axes de travail et les objectifs du contrat définis lors de sa signature	Indicateurs de réussite de ces objectifs pour la période 2012-2015	Bilan en juin 2014 : degré d'atteinte des objectifs au regard des indicateurs précédents et observations permettant de dégager des éléments d'appui déterminants
<p><u>Axe 1</u></p> <p>Favoriser la réussite et encourager l'ambition scolaire de tous les élèves du réseau en tenant compte des diversités de chacun et en renforçant les liaisons inter cycles</p>		
<p>Objectif 1 : Promouvoir la réussite et l'excellence</p>	<p>Brevet des collèges</p> <p>Passage en 2^{nde} générale</p> <p>Taux de redoublement</p> <p>Internats d'excellence</p>	<p>Les résultats au DNB restent aléatoires, mais globalement en augmentation. En 2014, ils s'élèvent à 76 %</p> <p>Le passage en 2^{nde} GT reste trop faible, malgré le gros travail sur l'orientation. Ils n'ont jamais franchi les 50 % (de 39 % fin 2011 – 48 % fin 2014). C'est aussi leur réussite en lycée général qu'il faut travailler. Peu d'élèves se retrouvent ensuite à préparer un bac général (beaucoup de redoublement, de réorientation ou de passage vers un bac technologique : 4,9 % vers 1^{ère} S – 29,3 % red. – 9,8 % réorientation en 2013)</p> <p>Les taux de redoublement sont en forte baisse. La fluidité des parcours est désormais acquise. Même en 3^{ème}, les demandes de redoublements ou le redoublement dû à des vœux d'orientation non satisfaits sont très faibles (moins de 5%). Le taux de redoublement est quasi nul en 6^{ème}, nul en 4^{ème} pour l'année 2013-2014.</p> <p>Chaque année, des élèves font le choix de l'internat de l'excellence ou de la réussite. Le lycée du Parc a ainsi accueilli des élèves trois années consécutives.</p>

<p>Objectif 2 : Accompagner la difficulté scolaire</p>	<p>Livrets de compétences</p>	<p>Le livret de compétences est très mal investi par les équipes. Il consiste encore trop en une simple validation en fin d'année de 3^{ème}, dans l'objectif du DNB.</p>
	<p>Accompagnement éducatif</p> <p>PPRE</p>	<p>L'accompagnement est pleinement investi par les équipes depuis de nombreuses années (études dirigées tous les soirs de 16 h 30 à 18 h 30), nombreux clubs.</p> <p>Les PPRE sont bien en place au sein du collège. Ils permettent de personnaliser les parcours des élèves en grande difficulté ou en attente d'une orientation (ITEP). Ils sont assurés par des assistants pédagogiques, par des enseignants. Ils sont évalués régulièrement (environ 30 à 45 chaque année).</p>
<p>Objectif 3 : Accompagner la liaison inter cycles</p>	<p>Baisse du nombre de dérogations</p>	<p>Les dérogations restent importantes mais ont bien baissé. De 62 demandes à la fin 2010, elles sont passées à moins de 40 à la fin 2014.</p>
	<p>Multiplier les échanges avec l'école élémentaire</p>	<p>La liaison pédagogique entre l'école et le collège se construit peu à peu. Si la liaison culturelle et sportive était bien installée et très vivante, il manquait une vraie liaison pédagogique, rendue difficile par le fait que l'établissement n'a jamais été RAR (donc pas d'enseignants surnuméraires). Cependant, dans le cadre du conseil école-collège et du stage REP+, cette liaison a considérablement monté en puissance.</p>
	<p>Mini stages en lycées et lycées professionnels</p>	<p>Cette éducation à l'orientation, par le biais de visite dans les LP est très forte. Il reste néanmoins à renforcer celle avec les lycées généraux et technologiques, afin de permettre d'améliorer la réussite des élèves en lycée et le taux de passage en 2^{nde} générale.</p>

Axe 2

Promouvoir l'ouverture culturelle et scientifique en s'appuyant sur les structures locales

Objectif 1 : Favoriser l'acquisition d'une culture scientifique	Evaluation de fin de 5 ^{ème} en mathématiques	Le collège a expérimenté deux années les évaluations de fin de 5 ^{ème} . On a pu noter entre le première et la deuxième une amélioration des résultats en mathématiques (2012 : 32,2 % - 2013 : 44.25 %). Fin de l'expérimentation nationale.
	Note de mathématiques à l'écrit du DNB	La note de mathématiques à l'épreuve écrite au DNB est encore faible et présente un écart important avec celle du CCF (5,1/20 en 2011 – 6/20 en 2013... 5,2/20 en 2014). Ecart de 5 points entre écrit et CCF.
Objectif 2 : Favoriser l'acquisition d'une culture littéraire et artistique	Proposer des stages de sciences dès la 6 ^{ème} avec Ebulliscience	Le partenariat scientifique avec Ebulliscience a pris un essor considérable : stages pendant les vacances, tutorat sur temps scolaire pour les élèves décrocheurs, projet « égalité, sciences et orientation »).
	Evaluation de fin de 5 ^{ème} en français	Comme en mathématiques, l'évaluation de fin de 5 ^{ème} montre une augmentation (2012 : 44, 25 % – 2013 : 51,5 %)
	Note de français au DNB	La note de français au DNB s'est bien améliorée (elle atteint 09,1/20 contre 7,9/20 en 2011). En outre, l'écart entre épreuve écrite et CCF s'est considérablement réduit (-0,3).
	Note d'Histoire des Arts au DNB	La moyenne d'histoire des arts est stable à 12/20.
	Nombre de spectacles vus par chaque élève du réseau	Les sorties culturelles restent importantes sur le réseau. Elles concernent essentiellement la maison de la danse. Des sorties régulières au MUTG sont proposées, ainsi que des mini-concerts. En revanche, l'opération « places gratuites » n'a pas pris.
Construction d'un parcours du spectateur cohérent	Projet « parcours du danseur et du spectateur » qui s'est enrichi (intro danse) et qui, surtout, est devenu plus cohérent (travail sur des cohortes).	

Axe 3

Pacifier les relations intergénérationnelles, soutenir la parentalité tout au long de la scolarité et améliorer les relations filles-garçons

Objectif 1 : Associer les parents aux actions du collège	Nombre de parents au CA	Les parents restent trop peu nombreux dans les instances officielles (3 en 2012-2013 – 10 en 2013-2014 – 6 en 2014-2015). Un partenariat avec l'AROEVEN se noue actuellement pour favoriser leur affiliation en fédération et surtout pour leur permettre d'appréhender leur rôle. Les parents élus sont par ailleurs très investis et très présents.
	Nombre de parents aux Conseils de classe	Leur nombre dépend du nombre de parents élus. Même peu nombreux, les parents essaient d'être présents dans les conseils de classe.
	Parents présents à la journée « portes ouvertes »	Le nombre de parents présents est en augmentation régulière. Les parents viennent de différents groupes scolaires (25 parents la première année, 60 en avril 2014).
	Nombre de parents présents à la Mallette des parents	Grande réussite des réunions avec les parents de 6 ^{ème} . Réunion du 1 ^{er} jour inauguré l'année 2014-2015 (80 % de parents présents), suivi d'une réunion une semaine après (60 % des parents présents).
Objectif 2 : Faire du collège un lieu de rencontre entre parents et enfants	Retrouver la mixité au collège	Elle n'est pas encore acquise. Les filles restent encore minoritaires, mais dans des proportions moindres. A l'entrée en 6 ^{ème} en 2010 : 38 % de filles. En 2014, à l'entrée en 6 ^{ème} : 46,7 % de filles.
	Déconstruire les stéréotypes et discriminations en matière d'orientation	Un énorme travail a été engagé autour de la déconstruction des stéréotypes genrés (travail en ECLAIR, conférences). Il est actuellement poursuivi par un projet sur 4 ans : « Egalité, sciences et orientation » sur le réseau
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité filles - garçons		

Deuxième partie : Analyse prospective

Des priorités à déterminer en fonction du référentiel de l'éducation prioritaire

1. GARANTIR L'ACQUISITION DU « LIRE, ÉCRIRE, PARLER » ET ENSEIGNER PLUS EXPLICITEMENT LES COMPÉTENCES QUE L'ÉCOLE REQUIERT POUR ASSURER LA MAÎTRISE DU SOCLE COMMUN

LIRE, ÉCRIRE, PARLER POUR APPRENDRE DANS TOUTES LES DISCIPLINES			
	<i>Écoles</i>	<i>Collège</i>	<i>Réseau</i>
<i>Ce qui est mis en œuvre à l'échelle locale</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Projets pluridisciplinaires • Progression maternelle stock lexical auditif • Atelier conte • Gazettes d'école • Action recherche orthographe • Ecrire au quotidien en cycle 3 • Lecture/écriture • Avenants projets d'école PMQC • Modules d'apprentissage de la langue orale en maternelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiques pédagogiques diversifiées et personnalisées • AP - Projet conte (lecture de contes, écriture d'un conte) – Une classe de 6è 	Stage Réseau axé sur la compétence Dire
<i>Les priorités à renforcer</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture/écriture cycle 2, cycle 3 • Langage en maternelle • Parler de la TPS au collège 	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre cohérent et lisible l'Accompagnement personnalisé • Mettre en place des rituels concernant l'acquisition des compétences 	

TRAVAILLER PARTICULIÈREMENT LES CONNAISSANCES ET LES COMPÉTENCES QUI DONNENT LIEU A DE FORTES INEGALITES

	<i>Écoles</i>	<i>Collège</i>	<i>Réseau</i>
<i>Ce qui est mis en œuvre à l'échelle locale</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Petits artistes de la mémoire • Parlement des enfants • Partenariat école/étudiants en droit • Egalité, sciences et orientation (Liaison école/collège) • Rallye Math Transalpin • Le problème en question • Classes transplantées • Parcours artistique et culturel (Liaison école/collège) • Liaison école/collège EPS 	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion commune autour de l'Histoire des Arts (niveau 3^{ème}) • Concours de la résistance – Une classe de 3è • Projet Mémoire des génocides - Une classe de 3è • PAS : Art du robot (Ebulliscience), Insec(au)logis (FRAPNA), math en jean • PAC : Hip Hop (Stylistic, maison de la Danse) • ALPE : Théâtre en anglais, Les pianistes de Longchambon (Association L'Arrosoir) • APA : Atelier cinéma (Me We), Atelier Théâtre (NTH8) • APS : ballon stratosphérique (Planète Science Rhône), Jardin Ecologique (Côté Jardin) • 2015-2017 : projet Egalité, Sciences, Orientation 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet artistique et culturel : Tous en scène (projet théâtre en partenariat avec le NTH8) • 2013-2015 : projet Egalité, Sciences, Orientation
<i>Les priorités à renforcer</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Laïcité • Partager les codes sociaux et culturels • Lutte contre le harcèlement 	A poursuivre	

EXPLICITER LES DÉMARCHES D'APPRENTISSAGE POUR QUE LES ÉLÈVES COMPRENNENT LE SENS DES ENSEIGNEMENTS

	<i>Écoles</i>	<i>Collège</i>	<i>Réseau</i>
<i>Ce qui est mis en œuvre à l'échelle locale</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Action PDMQDC • Préconisations et accompagnement du pôle de circonscription • Eduquer au raisonnement • Gestion de l'hétérogénéité 	<ul style="list-style-type: none"> • Co-animation pratiquée ponctuellement dans les classes : <ul style="list-style-type: none"> - Classe de 6è : français-histoire (Projet conte) - Classe de 3è : français-histoire (Projet Mémoire des Génocides) 	

<i>Les priorités à renforcer</i>	A renforcer dans son ensemble	Explicitation des démarches pédagogiques en début de séquences	
METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ÉPROUVÉES DANS LES ENSEIGNEMENTS			
	Écoles	Collège	Réseau
<i>Ce qui est mis en œuvre à l'échelle locale</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Projets pluridisciplinaires • Co-intervention avec enseignants du dispositif PDMQDC • Dispositif passerelle pour les élèves de 2 à 3 ans • Projet pédagogique partenarial en mathématiques • Mutualisation des pratiques sur le site de circonscription 	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche de projet • Semestrialisation de certains enseignements (EPS, Arts Plastiques) • 1h30 d'enseignement hebdomadaire en • Remédiation aux difficultés (PPRE) • Usage du numérique largement développé : tablette, mini PC, TBI 	
<i>Les priorités à renforcer</i>		Créer des espaces collaboratifs	

2. CONFORTER UNE ÉCOLE BIENVEILLANTE ET EXIGEANTE

ORGANISATIONS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES			
	<i>Écoles</i>	<i>Collège</i>	<i>Réseau</i>
<i>Ce qui est mis en œuvre à l'échelle locale</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Cohérence des exigences tout au long de la scolarité • Partager un projet scolaire avec la famille • Proposer accompagnement, étayage et situations pédagogiques répondant aux capacités et aux besoins de tous les élèves • Construire son enseignement sur des fondements partagés de bienveillance et d'exigences (importance que les objectifs d'apprentissages soient conservés et la pratique professionnelle adaptée) • Apprendre à coopérer et à réussir ensemble 	<ul style="list-style-type: none"> • Mixité et hétérogénéité des classes • Lutte contre l'absentéisme et le décrochage, Point Elève (Prévention et sanction) • Mesures concrètes qui traduisent une politique d'orientation dans le cadre du PIIODMEP (Orientation concertée en classes de 3^e et de 4^e, Quo Vadis - Un jour, un métier -, Déployons nos Elles et Ils, Mini-Entreprise en SEGPA) • Clubs et Foyer (Café Ado) 	Programme d'action du Conseil Ecole-Collège
<i>Les priorités à renforcer</i>	A renforcer dans son ensemble	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en cohérence les différentes aides (AE, AP, AC, Zup de Co, dispositif D'cole) • Réflexion à mener sur le climat scolaire 	
ÉVALUATION DES ÉLÈVES			
	<i>Écoles</i>	<i>Collège</i>	<i>Réseau</i>
<i>Ce qui est mis en œuvre à l'échelle locale</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Cahiers de progrès en maternelle • Evaluation GS de circonscription • Evaluation continue des élèves en élémentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Devoirs communs mis en œuvre sur des disciplines et / ou des niveaux • Brevet blanc deux fois dans l'année de 3^e 	

<p><i>Les priorités à renforcer</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des compétences • Installer l'élève dans la reconnaissance de ses progrès 	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif « Evaluation par compétences / Classe sans note » • <i>Classe de 6è témoin au 3è trimestre de l'année 2015 (utilisation du logiciel Sacoche)</i> • <i>Plusieurs classes de 6è concernées par le dispositif en 2015-2016</i> • <i>Réflexion à mener sur un nouveau bulletin</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif « Evaluation par compétences / classe sans note » impliquant une continuité des pratiques et des modalités d'évaluation sur le cycle CM1-CM2-6è
---	---	--	--

SUIVI DES ÉLÈVES

	Écoles	Collège	Réseau
<p><i>Ce qui est mis en œuvre à l'échelle locale</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils de cycle • Equipes éducatives régulières • Cohérence des prises en charge scolaires et extrascolaires • Travail partenarial • Travail avec les familles 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un groupe de prévention contre le décrochage scolaire (GPDS) • Suivi des PPRE • Commission de suivi des élèves en grande difficulté • Coordonnateur par niveau 	
<p><i>Les priorités à renforcer</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'approprier PAP 	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion à mener sur la médiation 	

3. METTRE EN PLACE UNE ÉCOLE QUI COOPÈRE UTILEMENT AVEC LES PARENTS ET LES PARTENAIRES POUR LA REUSSITE SCOLAIRE

COOPÉRATION AVEC LES PARENTS			
	<i>Ecoles</i>	<i>Collège</i>	<i>Réseau</i>
<i>Ce qui est mis en œuvre à l'échelle locale</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Lieux accueil parents financés par la ville de LYON • Volet implication des parents dans tout projet pédagogique • Ateliers de mathématiques et de sciences pour les parents liés aux projets mathématiques et sciences proposés aux élèves • Présentation des projets qui se dérouleront sur plusieurs années aux familles ainsi que des bilans-étapes et des bilans finaux • Accueil des parents en maternelle • En élémentaire remise des évaluations à tous les parents par l'enseignant lors d'un entretien individuel 3 fois/an • Ateliers proposés par les enseignants : faire les devoirs du soir avec son enfant • Cohérence actions accompagnement à la parentalité sur le temps scolaire et péri-scolaire voire extra-scolaire • Accueil des parents dans le cadre des liaisons Petite enfance/école, GS/CP, école/collège 	<ul style="list-style-type: none"> • Parents invités régulièrement pour prendre connaissance du travail de leur enfant et échanger avec les équipes • Orientation concertée en classes de 3è et de 4è • Présentation de l'établissement en début d'année scolaire aux nouveaux parents • Journée « Portes ouvertes » • Rencontre individuelle avec les familles (bilan d'étape, remise des bulletins) • Formation des parents sur leur rôle en tant que délégués au Conseil d'Administration et Conseil de classe (Aroeven) 	<p>Stage réseau 2014-2015 :</p> <p>27 janvier : « Postures professionnelles et relations parents-professeurs » (FIL n°34)</p>

<p><i>Les priorités à renforcer</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Seul le dispositif passerelle et parfois les lieux accueil parents nous permettent de rencontrer des parents qui ne s'engagent pas, à priori, dans l'accompagnement scolaire de leurs enfants. De ce fait, difficultés pour tisser des liens avec des familles très éloignées de l'école. • Mise en œuvre des ENT 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des entretiens personnalisés avec les parents qui le souhaitent (visite du collège, fonctionnement de l'établissement, suivi de la scolarité... seront abordés) • Plus grande représentation des parents • Constitution d'une association de parents • Meilleure utilisation de Pronote 	
---	---	--	--

COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES

	<i>Ecoles</i>	<i>Collège</i>	<i>Réseau</i>
<p><i>Ce qui est mis en œuvre à l'échelle locale</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Relation avec les services sociaux et de santé • Relation avec la mairie, le conseil général, la police pour l'amélioration des abords de l'établissement et de leur sécurité • Travail du DASEN avec les collectivités territoriales pour déboucher sur une meilleure mixité sociale à l'école et au collège • Travail sur la sectorisation mené avec le Conseil général, la Mairie, la DSDEN 		<ul style="list-style-type: none"> • Liens établis avec les associations péri-éducatives existantes et le Centre Social • Relation avec le coordonnateur PRE
<p><i>Les priorités à renforcer</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • A poursuivre • Meilleures signalétique et lisibilité du collège dans l'espace urbain • Partenariat avec les TCL et renforcer le travail sur la sécurité routière 		<p>A poursuivre</p>

4. FAVORISER LE TRAVAIL COLLECTIF DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

	<i>Écoles</i>	<i>Collège</i>	<i>Réseau</i>
<i>Ce qui est mis en œuvre à l'échelle locale</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de concertation REP+ équipe d'école, de plusieurs écoles, école/collège • Mise en œuvre de la continuité des exigences au niveau de l'enseignement et du vivre ensemble • Réflexion sur l'évolution de l'enseignement, de l'accueil, de l'organisation de l'espace, de l'organisation de la journée, de la place du langage en maternelle. • Régulation des projets d'école • Préparation de la classe par niveaux • Conseil des maitres hebdomadaires • Conseil des directeurs mensuels 	<ul style="list-style-type: none"> • Le travail en équipe facilite la résolution des difficultés rencontrées • Un temps de travail en équipe est institué dans les emplois du temps : heure blanche le mardi de 11h15 à 12h45 • Les modalités de suivi de chaque élève sont définies au sein de chaque équipe : <ul style="list-style-type: none"> - Analyse partagée des difficultés de l'élève - Confrontation des informations des différents personnels • Réunion régulière du Conseil pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de travail consacré au suivi des élèves dans la continuité école-collège : <ul style="list-style-type: none"> - Document –bilan pour chaque élève construit par les professeurs de CM2 et transmis aux professeurs principaux de 6è - Intervention des professeurs des écoles dans la mise en place du dispositif « Evaluer par compétences / Classe sans note » • Rencontre médico-sociale (assistante sociale, infirmière, médecin scolaire, C.O.P.) pour partage d'informations • Réunion équipe P.R.E. (assistante sociale, C.P.E., personnel de direction) dans le cadre de la politique de la Ville • Mise en place du conseil Ecoles-Collège
<i>Les priorités à renforcer</i>	A poursuivre et à améliorer	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les objectifs pédagogiques du travail en équipe 	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de travail entre les professeurs du 1^{er} et du 2nd degré plus axé sur la continuité pédagogique

5. ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER, SOUTENIR ET FORMER LES PERSONNELS

ACCUEILLIR ET SOUTENIR LES NOUVEAUX PERSONNELS			
	<i>Écoles</i>	<i>Collège</i>	<i>Réseau</i>
<i>Ce qui est mis en œuvre à l'échelle locale</i>	<ul style="list-style-type: none"> Formation annuelle apprentissage de la lecture Formation annuelle langage en maternelle Formation annuelle spécificités de l'enseignement en REP+ Formation annuelle liaison Petite enfance/école, GS/CP, Ecole/collège 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens pour les personnels souhaitant intégrer le REP+ (Commission IA-IPR et personnel de direction) Module : accueil des nouveaux enseignant-e-s 	<ul style="list-style-type: none"> Accueil des personnels arrivant mis en place en amont de la rentrée scolaire
<i>Les priorités à renforcer</i>	<ul style="list-style-type: none"> Compréhension des enjeux de l'enseignement dans un contexte de grande pauvreté Construire une communication professionnelle permettant de conforter empathie, bienveillance et exigences dans les relations avec les familles Apprendre à construire une cohérence temps de l'élève/temps de l'enfant avec les partenaires 		
FORMATION CONTINUE			
	<i>Écoles</i>	<i>Collège</i>	<i>Réseau</i>
<i>Ce qui est mis en œuvre à l'échelle locale</i>	<p>Concertation et formation REP+</p> <ul style="list-style-type: none"> CM1, CM2, 6^{ème} : l'oral dans toutes les disciplines, la posture professionnelle, différenciation pédagogique et dispositifs de réponses aux besoins des élèves. CE2 : travailler avec un maître supplémentaire CE1 : Apprendre à raisonner GS/CP : continuité des apprentissages (parler, lire, écrire, compter) MS : Comment travailler le langage en MS ? TPS/PS : liaison Petite enfance/école, les espaces, le temps, la connaissance des 	<ul style="list-style-type: none"> Formation des personnels aux usages pédagogiques du numérique adaptés aux disciplines Utilisation par les personnels des outils de formation mis à leur disposition sur internet Demande de formation FIL : <ul style="list-style-type: none"> Analyse de la pratique Intégration des élèves UPE2A Gestion des conflits Etc... 	<ul style="list-style-type: none"> Besoin en formation exprimé dans le projet de réseau Programme de formation organisé avec les centres de ressources et dans le cadre des plans de formation des 1^{er} et 2nd degrés Trois actions de formation mise en œuvre chaque année pour le réseau <i>Stage réseau 2014-2015 :</i> <ul style="list-style-type: none"> 14 octobre : « Dire » 27 janvier : « Postures professionnelles et relations parents-professeurs » (FIL n°34) 7 avril : « Adopter des pratiques

	capacités et des besoins des tous petits, complémentarité des compétences enseignants/ATSEM/Educatrice jeunes enfants (Dispositif passerelle)		<i>pédagogiques adaptées à l'hétérogénéité du public en REP+ » (FIL n°106)</i>
<i>Les priorités à renforcer</i>	<ul style="list-style-type: none"> Découverte du monde et mathématiques 		
ACCOMPAGNEMENT			
	Écoles	Collège	Réseau
<i>Ce qui est mis en œuvre à l'échelle locale</i>	<ul style="list-style-type: none"> Inspections individuelles Inspection d'école Accompagnement des équipes, de la mise en œuvre des projets d'école par les CPC 	<ul style="list-style-type: none"> Visites-conseil développées par les IA-IPR 	<ul style="list-style-type: none"> Présence régulière de l'IA-IPR référente (stage réseau, conseil Ecoles-Collège, formation) Recours à des universitaires (conférences scientifiques) Partenariat avec l'ENS (Lyon) dans le cadre du projet sciences, Egalité, orientation
<i>Les priorités à renforcer</i>	<ul style="list-style-type: none"> Inspection d'école 		

6. RENFORCER LE PILOTAGE ET L'ANIMATION DES RÉSEAUX

PILOTAGE ET FONCTIONNEMENT DU RESEAU			
	<i>Écoles</i>	<i>Collège</i>	<i>Réseau</i>
<i>Ce qui est mis en œuvre à l'échelle locale</i>	<ul style="list-style-type: none"> • SEGPA : - Liens renforcés avec les professeur-e-s du 1^{er} degré 	<ul style="list-style-type: none"> • Les remplacements d'enseignants absents sont assurés dans un délai aussi bref que possible 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de pilotage du réseau qui associe tous les partenaires et se réunit au moins deux fois dans l'année • IA-IPR référente régulièrement présente au Comité de Pilotage du réseau et qui assure les liens avec les collègues • Coordinatrice dotée d'une lettre de mission • Rencontre régulière entre la chef d'établissement, l'IEN, l'IA-IPR référente et la coordinatrice de réseau • Projet de réseau en cours d'élaboration
<i>Les priorités à renforcer</i>		<ul style="list-style-type: none"> • Développement des liens avec les L.G.T. et L.P. 	
ÉVALUATION			
	<i>Écoles</i>	<i>Collège</i>	<i>Réseau</i>
<i>Ce qui est mis en œuvre à l'échelle locale</i>			<ul style="list-style-type: none"> • Une démarche d'auto-évaluation est conduite dans le réseau. Le référentiel sert de base à sa mise en œuvre. • Utilisation de tableaux de bord pour établir le diagnostic • Les résultats du réseau sont suivis par le comité de pilotage, l'académie, le P.R.E.
<i>Les priorités à renforcer</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des projets et actions 		

VALORISATION DU TRAVAIL ET COMMUNICATION

	<i>Écoles</i>	<i>Collège</i>	<i>Réseau</i>
<i>Ce qui est mis en œuvre à l'échelle locale</i>	Idem Collège	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition régulière des travaux d'élèves • Spectacles de fin d'année : <ul style="list-style-type: none"> - Théâtre - Hip Hop - Représentation Babel 8.3 (<i>La mosaïque des cultures</i>) - Les pianistes de Longchambon (Association des équipes du 1^{er} degré) • Participation à des concours (Kangourou, Concours National de la Résistance) • Semaine de la Poésie • Participation à des cérémonies (70^{ème} anniversaire de la libération de Lyon, 70^{ème} anniversaire de la libération des camps) • Les progrès et réussite des élèves (D.N.B., C.F.G., D.E.L.F.) donnent lieu à une cérémonie qui associe les parents 	<ul style="list-style-type: none"> • Festival Tous en scène dans le cadre du projet Tous en scène (partenariat avec le NTH8)
<i>Les priorités à renforcer</i>			

2. DÉFINITION DES AXES DE TRAVAIL ET DES OBJECTIFS QUI Y SONT ATTACHÉS

		Domaine du référentiel mis en œuvre
<p style="text-align: center;">Axe 1</p> <p style="text-align: center;">Le réseau : outil permettant de donner du sens aux apprentissages en vue de favoriser la réussite de tous les élèves</p>	<p>Objectif 1 : Placer la maîtrise de la langue au cœur des pratiques</p> <p>Objectif 2 : Mettre en œuvre une démarche précise et soutenue en mathématiques</p> <p>Objectif 3 : Individualiser et personnaliser les parcours de réussites</p> <p>Objectif 4 : Permettre l'acquisition d'une culture scientifique, humaniste et artistique</p>	<p>Référentiel 1</p> <p>Référentiel 1</p> <p>Référentiel 1</p> <p>Référentiel 1</p>
<p style="text-align: center;">Axe 2</p> <p style="text-align: center;">Le réseau : lieu de bienveillance et d'exigence à la construction et l'épanouissement de l'élève citoyen.</p>	<p>Objectif 1 : Valoriser les réussites des élèves et les donner à voir</p> <p>Objectif 2 : Impliquer les parents dans la scolarité et la réussite de leur enfant et développer l'accompagnement à la parentalité</p> <p>Objectif 3 : Rendre l'élève autonome et responsable au sein des établissements</p> <p>Objectif 4 : Le réseau : accueillir avec bienveillance les élèves dans leurs diversités</p>	<p>Référentiel 1</p> <p>Référentiel 3</p> <p>Référentiel 1 et 2</p> <p>Référentiel 1 et 2</p>
<p style="text-align: center;">Axe 3</p> <p style="text-align: center;">Le réseau : source pour repenser nos pratiques et gestes professionnels et les adapter aux besoins de nos élèves</p>	<p>Objectif 1 : Faciliter et améliorer l'implication des équipes par l'accompagnement et la formation des personnels</p> <p>Objectif 2 : Construire une culture pédagogique et éducative commune au réseau</p> <p>Objectif 3 : Mener une réflexion commune sur l'évaluation afin de favoriser la cohésion inter cycles, inter degrés et transdisciplinaire</p> <p>Objectif 4 : Investir les instances de concertation et de travail collaboratif pour un pilotage partagé du réseau</p>	<p>Référentiel 5</p> <p>Référentiel 4 et 5</p> <p>Référentiel 4</p> <p>Référentiel 6</p>

3. LES ACTIONS RETENUES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

Axe 1 – Le réseau : outil permettant de donner du sens aux apprentissages en vue de favoriser la réussite de tous les élèves

Objectif 1 - Placer la maîtrise de la langue au cœur des pratiques (Référentiel 1)

	Actions existantes	Actions à mettre en œuvre	Indicateurs
Ecole	<ul style="list-style-type: none"> Module d'apprentissage de la langue oral en maternelle Progression maternelle stock lexical auditif Projets : atelier contes, gazette d'école, action recherche orthographe, écrire au quotidien en cycle 3 	<ul style="list-style-type: none"> Langage en maternelle Lecture/écriture cycles 2 et 3 	<ul style="list-style-type: none"> Résultats aux évaluations GS de circonscription Maîtrise des compétences travaillées palier 1 et 2 du socle commun
Collège		<ul style="list-style-type: none"> Pour chaque discipline, cibler des outils d'évaluation pertinents liés à la maîtrise de la langue écrite et orale (Conseils d'enseignement) Mutualisation d'outils et de méthodes pédagogiques spécifiques afin de développer les stratégies de lecture et la compréhension de l'implicite : <ul style="list-style-type: none"> Tutoriel Lector Lectrix Modes d'enseignement de la grammaire basé sur l'explicitation (grammaire en couleur, travaux d'Agnès Kettela) Généraliser des projets élaborés dans le sens des réflexions menées par S. Boimare sur la thématique des récits fondateurs Développement du co-enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des résultats aux évaluations écrites et orales (DNB, CFG, DELF, Histoire des arts) Augmentation des emprunts de livres par les élèves au CDI Rituels sur la tenue des cahiers et devoirs. Augmentation du pourcentage d'inscrits à l'accompagnement éducatif Augmentation des PPRE passerelle en 6ème.
Réseau	<p>Engager une réflexion 1^{er} / 2nd degrés</p> <p><i>Projet</i> : (Création d'une co-animation dans certaines matières entre CM2 et 6^{ème}.) + <i>Projet</i> inter-degré autour du Lire/Dire/écrire en CM1- CM2-6^{ème}</p> <p>Action transversale « Tous en Scène » en partenariat avec le NTH8 (9 classes des écoles – APA du collège)</p>		

Objectif 2 – Engager une réflexion soutenue en mathématiques (Référentiel 1)			
	Actions existantes	Actions à mettre en œuvre	Indicateurs
Ecole	<p>Projet pédagogique partenarial en mathématiques</p> <p>Actions : Rallye Math Transalpin, Le problème en question</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de la maternelle à la 6ème Rallye Math Transalpin 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise des compétences travaillées palier 1 et 2 du socle commun
Collège		<p>Transmettre un socle commun scientifique en s'appuyant sur les structures locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer la liaison école/collège et collège/lycée - Elaboration d'une évaluation commune sur un niveau de classe pour faire ressortir des groupes de besoins - S.O.S Maths par niveau : Séquences de remédiations de 4 séances et suivie d'une évaluation Thèmes de 6° travaillés selon une progression commune - Accompagnement continu en 6° - Séances d'informatique par le site « labomep » - Participation à des temps spécifiques : Olympiades/ Kangourou/Semaine des maths 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de réussite au palier 2 Amélioration des résultats aux évaluations : placer nos élèves au-dessus de la moyenne au DNB.(écart entre écrit et CCF) Evaluation en début de 5^{ème} en mathématiques Evaluation du projet Ebulliscience
Réseau	Engager une réflexion 1 ^{er} /2 nd degrés		Ebulliscience

Objectif 3 – Individualiser et personnaliser les parcours de réussites (Référentiel 1)

	Actions existantes	Actions à mettre en œuvre	Indicateurs
Ecole	<ul style="list-style-type: none"> Conseils de cycles Equipes éducatives <p>Cohérence des prises en charges scolaires et extrascolaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place dans le cadre du GPDS d'une commission de suivi des élèves dans chaque école (professeur des écoles, directeur, assistante sociale, IEN de circonscription) 	
Collège	<ul style="list-style-type: none"> Commissions Educatives Commission de suivi des élèves en grande difficulté <p>Lutte contre l'absentéisme et le décrochage dans le cadre du Point-Elève</p> <p>Existence d'aides et dispositifs multiples et peu lisibles : Accompagnement Educatif, Accompagnement Continu, Zup de Co, Dispositif D'cole</p>	<p>Mise en place du Groupe de Prévention contre le Décrochage Scolaire</p> <p style="text-align: center;"><u>Composition</u></p> <p>Un membre de la direction Deux professeur-e-s volontaires (mission comprise dans le service) Un CPE – Un Assistant d'Education Assistance sociale et Infirmière</p> <p style="text-align: center;"><u>Modalités de mise en œuvre</u></p> <p>Réunion bi-mensuelle Présentation par le professeur principal de l'élève (bilan effectué en amont avec l'équipe pédagogique) Proposition du GPDS : stage, tutorat, atelier-relais, PPRE Signature d'un contrat entre l'élève, la famille et l'établissement</p> <p style="text-align: center;"><u>Lutter contre le décrochage scolaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Construire un bilan des aides et dispositifs existants Aides et dispositifs axés sur la maîtrise de la langue : mutualisation du tutoriel Lector Lectrix Construire une évaluation ciblée et positive Organisation de l'Accompagnement Continu 6è : <ul style="list-style-type: none"> 1h en barrette à partir d'évaluations diagnostic Constitution de groupes de besoins Mise en œuvre de la pédagogie de contrat ciblé sur des objectifs déterminés par l'élève et l'enseignant de la discipline ainsi que le professeur principal Structuration de l'aide aux devoirs avec au maximum 12 élèves Instaurer le travail par compétences, et s'appuyant sur le socle et la réforme des collèges 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la moyenne dans la discipline travaillée des élèves aidés (mini 2 points) Création d'un suivi des évaluations et des progrès à l'aide de Pronote. Repérage précoce du décrochage Nombre d'élèves présentés au GPDS Diminution progressive des effectifs Suivi / évolution des élèves pris en charge
Réseau			

Objectif 4 – Permettre l’acquisition d’une culture scientifique, humaniste et artistique (Référentiel 1)

	Actions existantes	Actions à mettre en œuvre	Indicateurs
Ecole	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Projet Artistes de la Mémoire</i> • <i>Parlement des Enfants</i> • <i>Classes transplantées</i> 	Projets à poursuivre + semaine de la presse	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des compétences travaillées palier 1 et 2 du socle commun
Collège	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Réflexion commune autour de l’Histoire des Arts</i> • <i>Projet – Mémoire des génocides (3è)</i> • <i>ALPE : théâtre en anglais, Les pianistes de Longchambon</i> • <i>APA : théâtre (partenariat NTH8)</i> • <i>APA : atelier cinéma (partenariat Me We)</i> • <i>PAS : Art du Robot, Math en Jean</i> • <i>Classe à PAC</i> • <i>Projet théâtre Forum</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Projets à renforcer et à poursuivre • Développer une dynamique de projets ponctuels (Semaine de la Presse et des médias, Printemps des Poètes...) en co-enseignement avec le/la professeur-e documentaliste • Développement de l’éducation aux médias et à l’information sous forme de modules de la 6è à la 3è 	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des élèves / production des élèves / projets menés • Résultats à l’épreuve d’Histoire des Arts
Réseau		<ul style="list-style-type: none"> • Action transversale (10 élèves de CM2 – 10 élèves de collège) « Club Ciel et Espace » • Action transversale (4 classes de CM1 et CM2 – 4 classes de 6è) « Comment Dire ? » (en langues étrangères, anglais, allemand, espagnol) • Action transversale (2 classes de CM2 – 1 classe de 4è) « Dura Lex, Sed Aequum Jus, quand les élèves écrivent la loi... » • Action transversale Sciences, Egalité, Orientation s’inscrivant dans une dynamique de suivi de cohorte • Action transversale autour du Lire, Dire , Ecrire. • Action transversale : « S’opposer en basket Ball » 	

Axe 2 – Le réseau, lieu de bienveillance et d'exigence à la construction et l'épanouissement de l'élève citoyen

Objectif 1- Valoriser les réussites des élèves et les donner à voir (Référentiel 1)

	Actions existantes	Actions à mettre en œuvre	Indicateurs
Ecole	<ul style="list-style-type: none"> • 		Nombre d'articles parus dans le journal Nombre de parents invités et présents aux différentes manifestations Nombre de visiteurs sur le site du collège Mention TB au DNB Nombre de félicités
Collège	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Projets culturels : PAC, ateliers...</i> • <i>Trophées sportifs</i> • <i>AS du collège</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion et information au plus grand nombre des réussites et réalisations des élèves : Utilisation du journal du collège, distribution d'invitation aux parents • Promouvoir l'ambition à l'Excellence 	
Réseau			

Objectif 2 – Impliquer les parents dans la scolarité et la réussite de leur enfant et développer l'accompagnement à la parentalité (Référentiel 3)

	Actions existantes	Actions à mettre en œuvre	Indicateurs
Ecole	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Lieux accueil-parents financés par la Ville de Lyon</i> • <i>Implication des parents dans les projets pédagogiques</i> • <i>Entretiens individuels (remise des évaluations) trois fois dans l'année</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire des liens avec les familles éloignées de l'école • Mise en œuvre des ENT 	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'une association de parents • Consultation et développement de Pronote • Implication et formation des parents
Collège	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Entretiens individuels (remise des bulletins) deux fois dans l'année</i> • <i>Orientation concertée en classe de 4^è et 3^è</i> • <i>Formation des parents délégués (Conseil d'administration et Conseil de classe) – (Aroeven)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement d'un véritable lieu accueil-parent • Expliciter l'utilisation du carnet de correspondance • Mettre en place des entretiens personnalisés avec les parents qui le souhaitent (visite du collège, fonctionnement de l'établissement, suivi de la scolarité) 	
Réseau	<i>Journée Portes Ouvertes en direction des parents des futurs élèves de 6^è</i>		

Objectif 3 - Rendre l'élève autonome et responsable au sein des établissements (Référentiel 1 et 2)

	Actions existantes	Actions à mettre en œuvre	Indicateurs
Ecole	<ul style="list-style-type: none"> Réflexion menée sur la mixité et l'égalité filles/garçons 	<ul style="list-style-type: none"> Lutte contre le harcèlement Réflexion à mener afin de promouvoir une laïcité ouverte – Explication de la Charte de la laïcité 	Evolution du comportement, de la posture
Collège	<ul style="list-style-type: none"> Réflexion menée sur la mixité et l'égalité filles/garçons Mesures concrètes dans le cadre d'une dynamique de construction du parcours d'orientation de chaque élève dans le cadre du PIIODMEP <p><i>(Parcours individuel d'information et de découverte du monde économique et professionnel)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un questionnaire anonyme « climat scolaire » à l'intention des élèves Rendre opérant et attractif le foyer socio-éducatif Instaurer une organisation sur les temps hors-classe (flux, gestion de la salle de permanence...) Lutter contre le harcèlement : protocole et prévention Intégrer la laïcité ouverte – Explication de la Charte de la laïcité Mise en place du tutorat dans la classe : définition d'un protocole Harmonisation des pratiques de Vie de Classe autour de l'outil « Métier d'élève, dans la classe, hors de la classe, à la maison) 	<ul style="list-style-type: none"> Appropriation par les élèves du questionnaire anonyme « Climat scolaire » Fréquentation du foyer socio-éducatif Amélioration de la discipline des élèves sur les temps hors-classe (nombre de rapports) Appropriation par les personnels et les élèves du concept de laïcité Niveau d'autonomie des élèves renforcé (tenue des cahiers, du cahier de texte...) Progression des élèves tutorés
Réseau	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de l'Education morale et civique (culture de la sensibilité, culture de la règle et du droit, culture du jugement, culture de l'engagement) Réflexion à mener afin de promouvoir une laïcité ouverte – Explication de la Charte de la laïcité Visite du collège par les élèves de CM1-CM2 (découverte des lieux, des enseignements, du rythme) 		

**Objectif 4 – Le réseau : accueillir avec bienveillance les élèves dans leurs diversités
(Référentiel 1 et 2)**

	Actions existantes	Actions à mettre en œuvre	Indicateurs
Ecole	Dispositif passerelle (voir annexe)	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter le dispositif passerelle • Développer les actions liaison petite enfance/école 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats aux évaluations GS de circonscription
Collège	<ul style="list-style-type: none"> • JPO du collège • Actions d'orientation en faveur des filles • Ciné égalité • Mallette des parents • Réunions parents • Existence des différentes structures d'accueil pour : UPE2A, Pôle France, SEGPA, ULIS... 	<p>Adapter nos structures pour l'accueil de tous nos élèves.</p> <p>Offrir un bien-être social et médical à tous</p> <p>Communiquer et développer notre rayonnement au-delà du quartier.</p>	<p>Permettre une meilleure intégration</p> <p>Elargir l'utilisation des fiches inter cycles</p>
Réseau			

Axe 3 – Le réseau : source pour repenser nos pratiques et gestes professionnels et les adapter aux besoins des élèves

Objectif 1 - Faciliter et améliorer l'implication des équipes par l'accompagnement et la formation des personnels (Référentiel 5)

	Actions existantes	Actions à mettre en œuvre	Indicateurs
Ecole	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Inspections individuelles</i> • <i>Inspection d'écoles</i> • <i>Accompagnement des équipes et soutien à la mise en œuvre des projets d'école par les conseillers pédagogiques de circonscription</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire une communication professionnelle permettant de conforter l'empathie, la bienveillance et les exigences dans les relations avec les familles • Favoriser la compréhension des enjeux de l'enseignement dans un contexte de grande pauvreté • Apprendre à construire une cohérence temps de l'élève / temps de l'enfant avec les partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Appropriation par les équipes de missions / d'actions clairement définies • Suivi et évaluation des actions : bilan trimestriel et présentation en assemblée plénière • Développer un meilleur climat de travail et anticiper la souffrance au travail ⇒ S'approprier du questionnaire « Agir sur le climat scolaire » à l'école et au collège permettant de construire des indicateurs • Nombre de réunions et actions des instances suivantes: conseil pédagogique, conseil écoles-collège, comité de pilotage de réseau
Collège	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Visites-conseils développées par les IA-IPR</i> 	<p><u>Une meilleure lisibilité des actions de chacun pour un gain d'efficacité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Désignation des coordonnateurs de plan et de réseau • Des lettres de mission rédigées en concertation et signées dès la rentrée • Affichage en salle des professeur-e-s qui permet une identification claire des référents et de leurs missions • Elaboration par les coordinateurs de fiches d'évaluation des dispositifs renseignées en fonction des bilans établis par les personnels impliqués <p><u>Une meilleure répartition des tâches pour le soulagement de tous</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition des missions en fin d'année scolaire • Répartition des personnels dans les groupes définis <p><u>Organiser l'accueil des nouveaux personnels</u></p> <p>Une dynamique d'accueil positive</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un groupe chargé de « l'accueil des nouveaux personnels » • Accompagnement de chaque nouveau collègue par un tuteur volontaire • Elaboration d'un nouveau livret d'accueil intégrant le contrat d'objectif et explicitant les rituels pédagogiques et éducatifs de l'établissement 	
Réseau			

**Objectif 2 - Construire une culture pédagogique et éducative commune
(Référentiel 4 et 5)**

	Actions existantes	Actions à mettre en œuvre	Indicateurs
Ecole	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Cohérence des exigences tout au long de la scolarité</i> • <i>Construire son enseignement sur des fondements partagés de bienveillance et d'exigences (Des objectifs pédagogiques d'apprentissage conservés et une pratique professionnelle adaptée)</i> 	<p>A renforcer + travail sur l'estime de soi</p> <p>Transversalité de la différenciation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des postures et du climat scolaire •
Collège	<p>Elaboration de rituels pédagogiques communs pour instaurer un cadre garant d'un bon climat scolaire et harmoniser les pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carnet sur la table • Instauration d'un climat d'écoute propice à la concentration • Mise au travail rapide dans les disciplines: révision des formules en mathématiques, des repères en histoire-géographie, échauffement en EPS, remédiation oralisée en orthographe en français etc... • Traitement des absences et retards • Devoirs communs 		<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de réflexes de travail et d'autonomie • Amélioration des résultats sur les connaissances de base
Réseau	<p><i>Temps de travail consacré au suivi des élèves dans le cadre de la liaison école-collège: document-bilan pour chaque élève construit par les professeurs de CM2 et transmis aux professeurs principaux.</i></p>		

**Objectif 3 - Mener une réflexion commune sur l'évaluation
afin de favoriser la cohésion inter cycles, inter degrés et transdisciplinaire
(Référentiel 4)**

	Actions existantes	Actions à mettre en œuvre	Indicateurs
Ecole	<ul style="list-style-type: none"> • Cahiers de progrès en maternelle • Evaluation GS de circonscription • Evaluation continue des élèves en élémentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des compétences • Installer l'élève dans la reconnaissance de ses progrès • Cahiers de progrès en maternelle 	
Collège	<ul style="list-style-type: none"> • Devoirs communs mises en œuvre sur des disciplines et / ou des niveaux • Brevet blanc deux fois dans l'année en 3è 	<ul style="list-style-type: none"> • Harmonisation des référentiels de compétences au sein des disciplines (rôle des coordonnateurs de disciplines) • Réflexion à mener sur les compétences transversales • Evaluation fin septembre en 6è (cycle3) et en 5è (début de cycle 4) • Vérification trimestrielle des compétences (archivage et conservation des informations d'une année à l'autre) • Expérimentation renforcée par compétences et/ou sans note et généralisation du logiciel Sacoche en classe de 6è • Evolution vers un changement de sa pratique : comment évaluer de manière positive, évaluation de sa pratique, de ses actions <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Devenir acteur du pilotage ⇒ Investir les TICES de manières différentes ⇒ Accompagner et favoriser la réforme du collège 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des résultats (évaluations régulières, devoirs communs, DNB blancs) • Nombre d'élèves décrocheurs en diminution • Elaboration et appropriation par les équipes d'outils efficaces (Socle Commun, logiciel Sacoche, référentiels de compétences...) • Vers une culture commune du réseau : la bienveillance
Réseau		<ul style="list-style-type: none"> • Construire une progression des compétences au sein des cycles 3 et 4 • Expérimenter l'utilisation du logiciel Sacoche dans une école, puis généralisation à l'ensemble des écoles 	

Objectif 4 – Investir les instances de concertation et de travail collaboratif pour un pilotage partagé du réseau (Référentiel 6)

	Actions existantes	Actions à mettre en œuvre	Indicateurs
Ecole			
Collège		<ul style="list-style-type: none"> • Visite du quartier et rencontre des professeurs du 1^{er} degré • Renforcer la visibilité et la lisibilité du Comité de Pilotage de Réseau • Renforcer la visibilité et la lisibilité du Conseil Ecoles-Collège • Création d'une cohérence dans toutes les instances de concertations : Temps Rep + ; Temps 1°/2° ; Conseils pédagogiques ; Conseils d'enseignements ; Conseils d'administrations ; conseils de classes ; stage réseau ; conseil Ecole/ collège 	<ul style="list-style-type: none"> • Stabilité des équipes • Implication des enseignants 1^{er} et 2nd degré dans les actions de liaison puis dans les actions construites collectivement en conseils de cycle
Réseau	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Comité de Pilotage de Réseau, Conseil Ecoles-Collège</i> <p><i>Entretien pour les personnels souhaitant intégrer le REP+ (commissions IA-IPR et personnel de direction)</i></p>		

4. ACCUEIL DES MOINS DE TROIS ANS

Accompagnement de l'enfant dans son entrée à l'école et des parents dans l'exercice de la fonction parentale

Un cadre

Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république du 8 juillet 2013.

Un postulat

Accompagner l'entrée à l'école d'un très jeune enfant présentant des fragilités identifiées et accompagner les parents dans l'exercice de la fonction parentale pour construire un projet scolaire partagé par tous afin de réduire les inégalités et d'inscrire le jeune élève dans une dynamique scolaire de réussite.

Un partenariat

- 1) Education Nationale
- 2) Ville de LYON
- 3) Métropole LYON
- 4) Caisse d'allocations familiales

Une cohérence territoriale des politiques éducatives

La mise en œuvre du dispositif s'inscrit dans le cadre global des

- ⇒ Projet de circonscription
- ⇒ PEDT LYON 8ème de la ville de LYON
- ⇒ Projet social Petite Enfance

et répond à 3 axes de travail

- Réponses aux besoins des élèves
- Accompagnement à la parentalité
- Liaison Petite enfance école

Un choix territorial

Un quartier fragilisé par les aléas de la vie.

- Précarité professionnelle
- Faible niveau de qualification

- Augmentation du nombre de familles monoparentales
- Dégradation de la mixité sociale

Des finalités

- Favoriser la prévention des inégalités sociales et une socialisation progressive des enfants qui ont peu voire pas de relations extrafamiliales.
- Accompagner les parents dans l'exercice de la fonction parentale.

Des buts

- Proposer un dispositif partenarial et interinstitutionnel pour accompagner les enfants dans la séparation avec le milieu familial et préparer l'entrée à l'école.
- Travailler en équipe pluri catégorielle au sein du dispositif.
- Proposer un lieu accueil parents pour accompagner les parents dans
 - la séparation avec leur enfant,
 - la connaissance de l'école et l'appropriation de leur rôle et de leur place dans l'institution,
 - la connaissance des principes fondamentaux d'éducation
 - la construction d'un projet scolaire partagé
- Amener progressivement les enfants à être prêts à intégrer une classe de maternelle, à tout moment de l'année.

Un dispositif

Le dispositif d'accompagnement à la scolarisation des élèves de 2 à 3 ans est, structurellement, une classe de l'école maternelle FOURNIER. C'est l'expression d'une action du projet d'école.

Equipe pluridisciplinaire dans la classe :

L'enseignante

L'éducatrice de jeunes enfants

L'ATSEM :

Responsables du dispositif :

Inspecteur de l'éducation nationale chargée de la circonscription LYON 8ème

Coordonnatrice PEDT LYON 8^{ème} Ville de LYON

Structures de pilotage :

Comité de pilotage financeurs

Affectation des élèves :

24 enfants peuvent être accueillis dans le dispositif en permanence tout au long de l'année. Quand un enfant sera prêt à rejoindre sa classe de référence où il est inscrit, un autre enfant pourra être accueilli.

30 à 35 enfants/an bénéficieront du dispositif.

Une commission d'affectation pluri partenariale étudie les demandes d'admission d'enfants dans le dispositif et est garante du respect des critères d'affectation.

Critères d'affectation des enfants :

- enfant isolé, gardé à domicile par la famille, qui n'a pas de relation avec ses pairs,
- enfant présentant des besoins de socialisation et/ou des difficultés dans les situations de séparation
- enfant de 2 ou 3 ans inscrit dans une classe maternelle présentant des difficultés d'adaptation au cadre scolaire.

Projet pédagogique :

- Travailler en équipe pluri catégorielle pour répondre aux besoins de ces très jeunes enfants.
- Proposer un environnement sécurisant, stable permettant une transition apaisée de la cellule familiale à l'espace école.
- Favoriser le développement psychoaffectif, social, motivationnel et cognitif des enfants.
- Assurer la transition entre le dispositif d'accompagnement à la scolarisation de l'enfant de 2 à 3 ans et la classe dans laquelle l'enfant est inscrit.
- Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle et leur place dans la communauté éducative
- Travailler en lien avec les professionnels impliqués sur le territoire pour développer les propositions aux parents de participation avec ou sans leurs enfants à la vie sociale, artistique et culturelle de l'arrondissement et de la ville.

5. « PLUS DE MAITRES QUE DE CLASSES »

Bilan PDMQDC Giono 1 / Fournier 1 / Péguy 2 / Pergaux 1 (les écoles associées 0) interventions sur GS/CP/CE1

Les équipes enseignantes sont contentes de ce dispositif qui a permis d'essayer de nouvelles organisations pédagogiques et de poursuivre le travail en co-intervention commencé l'an dernier. Les écoles élémentaires a notamment travaillé sur la lecture et la production d'écrit avec l'enseignant-e supplémentaire et les élèves ont bien progressé.

- **Effets sur les pratiques de classe :**

De nouveaux dispositifs ont été testés, notamment en CP où nous avons pu créer des ateliers de lecture. 2/3 ateliers par semaine : production d'écrit/ lecture-compréhension/ phonologie/rapidité de lecture et de nombreux jeux de lecture en lien avec le travail fait en classe. Ces ateliers sont encadrés par les enseignantes de CP + la l'enseignante supplémentaire.

Objectifs :

- Atténuer la rupture école maternelle/élémentaire en utilisant le dispositif des ateliers, familier pour les élèves.
- Faciliter l'entrée dans la lecture.

Le travail en petits groupes hétérogènes permet notamment l'explicitation des procédures de déchiffrage, les élèves ayant déjà compris le principe de la combinatoire peuvent l'expliquer aux autres et cela est parfois plus efficace que l'explication de l'enseignant.

- Possibilité de travailler en groupe et de favoriser les échanges entre pairs.
- Evaluer régulièrement, avoir des regards croisés sur les progrès des élèves.

Le dispositif permet au profeseur et à l'enseignant-e supplémentaire une évaluation précise des progrès des enfants ce qui facilite la prise en compte de l'hétérogénéité.

Permet à l'enseignant d'avoir une meilleure connaissance de l'élève.

Permet d'identifier les difficultés et les potentialités masquées par le grand groupe.

- Permet de solliciter davantage les élèves les plus discrets en grand groupe.

Meilleure prise de parole de chaque élève.

Permet à l'enfant de prendre confiance en ses possibilités.

- Augmenter l'autonomie des élèves.

Développement de l'autonomie puisque l'enseignant n'est plus avec le groupe classe entier mais seulement avec un groupe.

Durant les moments en autonomie, les élèves ont la possibilité de travailler ensemble et surtout de s'entraider.

Les enseignants sont très satisfaits de ce fonctionnement qui a permis une plus grande différenciation, une réelle entraide entre les élèves et des progrès significatifs en lecture et production d'écrit.

Le même fonctionnement serait souhaitable en mathématiques et il va être développé.

Pour les autres cohortes, des séances en co-intervention avaient déjà été testées l'année dernière, elles ont été poursuivies cette année, en lecture-compréhension et production d'écrit.

La co-intervention permet d'être plus efficace et de s'occuper davantage de chaque élève tout en faisant avancer le groupe classe.

Les enseignant-e-s se sentent plus serein-e-s, moins focalisé-e-s sur la discipline et la gestion du groupe, plus disponibles et à l'écoute de chacun.

Les temps en co-intervention sont souvent des temps où la classe est plus calme, plus détendue, et où tous les élèves sont au travail.

Les enseignant-e-s sont complémentaires, chacun-e complète les consignes de l'autre, explique différemment, et cela permet à tous les élèves de rentrer dans l'activité.

En Maternelle, la présence de l'enseignant-e supplémentaire a souvent permis de réaliser des projets transdisciplinaires, impossibles à mettre en place si l'enseignante est seule et d'avoir des temps de langage où les élèves sont moins nombreux.

- **Effets sur les élèves :**

Les élèves sont contents de la venue de l'enseignant-e supplémentaire, qui apporte un nouveau « souffle » dans la classe. Chaque temps de travail est bien identifié par les élèves. Lorsqu'on les interroge ils ont bien compris le rôle de l'enseignant-e supplémentaire « c'est la maitresse qui aide tous les élèves ».

Les élèves sont plus motivés, ils apprécient les moments où deux enseignant-e-s sont là pour expliquer différemment, aider, avoir un autre regard sur eux.

Pour les élèves qui manquent de confiance cela a permis de les faire évoluer, qu'ils osent se lancer seuls dans la tâche, pour les élèves plus en difficulté, cela a permis de les impliquer davantage, de ne pas les voir décrocher, ou ne rien faire.

Les élèves sont plus motivés, ils prennent plus d'initiatives, sont plus autonomes et osent s'entraider.

Il est encore tôt pour dire si le dispositif seul permet de réelles avancées scolaires et de meilleurs résultats aux évaluations.

De suivre les même élèves l'année prochaine, sur les mêmes dispositifs, permettra déjà d'avoir des points de comparaison.

- **Effets sur le travail d'équipe :**

Le travail en équipe a encore été renforcé cette année (il était déjà très présent dans les équipes du REP+ qui sont soudées et motivées).

Les séances sont bien souvent co-préparées ce qui permet des échanges riches. Chaque enseignant-e apprend de la pratique des ses collègues et cela est très bénéfique.

Des temps ont pu parfois être pris sur les jours de concertation pour que l'enseignant-e supplémentaire puisse travailler avec les enseignant-e-s. Sinon cela implique beaucoup de travail en dehors du temps scolaire et donc une grande disponibilité de chacun.

L'enseignant-e supplémentaire de chaque école participe également à la liaison GS/CP puisqu'il/elle connaît tous les élèves de GS et tous ceux de CP, et cela permet davantage d'échanges entre la maternelle et l'élémentaire.

Conclusion :

Les écoles sont satisfaites de ce dispositif et souhaiteraient bien sur avoir davantage de temps en co-intervention avec l'enseignant-e supplémentaire.

Il reste toutefois difficile de savoir si les progrès des élèves sont dus uniquement au dispositifet il est difficile de comparer avec les années précédentes car nous avons plus d'évaluations nationales.

Les enseignant-e-s trouvent toutefois leurs élèves plus motivés, ils prennent de réelles habitudes de travail.

Pour l'année prochaine, le travail se fera toujours sur les fondamentaux : lecture/écriture/langage/mathématiques (résolutions de problème)/autonomie/mise au travail....

6. L'ACCOMPAGNEMENT CONTINU DES ÉLÈVES DE SIXIÈME

L'**accompagnement continu** s'est mis en place dès l'entrée en REP+ préfigurateur conformément à la réforme de l'éducation prioritaire. Sa mise en œuvre a rencontré des écueils et n'a pas été toujours jugée satisfaisante, quand bien même l'idée qui soutenait ce dispositif présente de vrais intérêts pédagogiques.

Il a d'abord été décidé de recentrer tous les emplois du temps des élèves entre 9 h et 16 h 30. C'est cette amplitude horaire qui doit être couverte par une prise en charge personnalisée des élèves de 6^{ème}. Toutes les heures comprises entre 9 h et 16 h 30 sans enseignements disciplinaires ont été prises en charge :

- soit par un enseignant (en sous-service ou, c'est la majorité, en heures supplémentaires) ou professeure documentaliste
- soit un assistant pédagogique (2 temps pleins dans l'établissement)

Sur le plan du contenu, l'accompagnement continu consiste essentiellement en de la remédiation, de la méthodologie ou de l'aide au travail personnel. La prise en charge se fait par groupe (demi-classe ou groupes d'élèves sans cours du fait d'une option qu'ils ne font pas (ex : élèves qui ne sont pas bilingues). Cela implique donc qu'aucun élève de 6^{ème} n'a de permanence (au sens classique du terme) durant cette amplitude horaire : quand les élèves n'ont pas de cours inscrits à leur emploi du temps, ils sont pris en charge de manière spécifique et ne sont soumis au même régime que les autres niveaux.

Cependant, ce dispositif a rencontré des écueils :

- Resserer les emplois du temps et prévoir un accompagnement spécifique a eu comme conséquence de voir les élèves quitter l'établissement sans pour autant rentrer chez eux (parents absents). Ils sont donc souvent livrés à eux-mêmes parfois devant l'établissement ou ses abords. Car ils n'investissent pas plus l'accompagnement éducatif, jugé redondant.
- L'accompagnement continu, qui est une forme particulière de prise en charge des heures sans enseignement, est parfois vécu comme une contrainte : impossibilité d'aller au CDI, de quitter l'établissement en fin de demi-journée (11 h ou 15 h 30 par exemple), impossibilité d'aller en permanence (souvent vécue comme une forme de respiration moins contraignante)
- Les liens avec le travail dans la classe sont très ténus du fait du statut différent des intervenants. Si le lien est fort quand l'accompagnement continu est réalisé par un enseignant, qui plus est de la classe, il est quasi inexistant quand il est réalisé par un assistant pédagogique (relations à améliorer avec l'équipe enseignante)
- Se pose aussi la question de la compétence (didactique, gestion des élèves, ..) des assistants pédagogiques pour investir ce dispositif, à la différence des enseignants. D'où une forme d'inégalité dans la qualité de cet accompagnement.
- Enfin, ce pose la question très matérielle des moyens. Au vu des DHG, cet accompagnement ne peut être pris en compte dans les VS des enseignants (sauf sous-service). Cela suppose donc des enseignants volontaires mais forcément rémunérés en heures supplémentaires « accompagnement éducatif », dont l'enveloppe, en diminution, doit aussi servir à rémunérer les projets sur les autres niveaux, forcément allégés. (SOS 3^{ème}, ...)
- Il a aussi ses limites. Au vu du manque de personnels, il est impossible de prendre en charge les élèves de 6ème dans ce dispositif les élèves en cas d'absence de professeurs. Dans ces cas-là, les élèves intègrent la permanence ordinaire.

7. PLAN PRÉVISIONNEL DE FORMATION

Pour l'année 2014-2015, en tant que REP+ préfigurateur, ont été déposées les demandes suivantes :

- pour le collège :

Gérer les conflits avec les élèves

Elèves à besoins particuliers, notamment présentant des troubles du comportement : comprendre et mieux accueillir, apporter des solutions adaptées

Analyse de la pratique

Les adolescents d'aujourd'hui, les comprendre, les aider, les motiver mais aussi restaurer l'autorité de l'adulte

Accueillir et accompagner les UPE2A tout au long de leur scolarité (de la classe d'accueil à l'intégration complète)

Les outils TICE au service des disciplines

Comment remotiver les élèves. Comment favoriser et revaloriser le travail personnel de l'élève

- pour le réseau :

La construction du nombre de la grande section de maternelle au cycle 3

Lire pour écrire – Ecrire pour lire

Le dire

Adopter les pratiques pédagogiques adaptées à l'hétérogénéité du public en REP+ - la différenciation pédagogique : comment la mettre en œuvre concrètement ?

Pour les années à venir, il serait souhaitable que le réseau travaille :

Une évaluation bienveillante en cycle 3

Progressivité des apprentissages en mathématiques (cycle 3)

Notions de parcours de réussite des élèves

Education aux médias

Laïcité et valeurs de la République

8. LES PARTENAIRES DU RÉSEAU

Partenaires	Actions menées	Objectifs poursuivis en termes de développement des apprentissages et de socialisation
<p>Politique de la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Délégué du préfet - Coordonnateur du programme de réussite éducative - Acteurs de la Mission entrée EST - Centre social des Etats-Unis et Langlet-Santy 	<p>Comité de pilotages des actions financées dans le cadre du PRE et définies par le PED.</p> <p>Parcours citoyen 6^{ème} en douceur Soutien à la scolarité</p>	<p>Déterminer les actions cohérentes qui relèvent d'un partage des besoins identifiés sur le territoire</p> <p>Développer l'autonomie, le travail personnel, favoriser la continuité des apprentissages en évitant les ruptures. Développement des compétences civiques</p>
<p>Partenaires culturels, en lien avec le PTEAC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Théâtre du 8^{ème} - Maison de la Danse - Médiathèque du Bachut <p>Autres partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre social Tribunal de grande instance - Ebulliscience - Zup de Co - AFEV - Institut Télémaque - Forum réfugiés - SESSAD 	<p>Atelier théâtre Classe à PAC Visites régulières</p> <p>Visites travaillées</p> <p>Ateliers scientifiques : Ciel et espace, Quo VADIS, projet « Egalité, Sciences, orientation »</p> <p>Suivi par des élèves de grandes écoles ou universités</p> <p>Liens réguliers dans le suivi d'élèves</p>	<p>Maîtrise des langages Lutte contre les stéréotypes de genre Travail sur les compétences sociales et civiques Continuité d'un parcours culturel et artistiques favoriser la fréquentation de lieux culturels Eveiller la curiosité et développer les démarches artistiques et créatives</p> <p>Citoyenneté – Valeurs de la république – Fonctionnement de la justice. Travail sur la responsabilité</p> <p>Favoriser l'intérêt pour les sciences et lutter contre les discriminations genrées notamment autour des apprentissages scientifiques</p> <p>Remédiation des difficultés scolaires. Apprentissage de l'autonomie. Susciter l'ambition des élèves et les amener à viser l'excellence</p> <p>Aides aux élèves selon leurs besoins spécifiques et particuliers (UPE2A – ULIS, SEGPA, MDPH...)</p>

<p>Partenaires en lien avec le PIODMEP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Energie Jeunes - Lycées professionnels et lycées généraux - Entreprises du secteur - SOS stages 	<p>Aide à la remobilisation scolaire, à l'engagement</p> <p>Mini stages, visites collectives</p> <p>Forum des métiers interne (26 professionnels au collège)</p> <p>Aide lors de la période d'observation du milieu professionnel (ateliers de CV, d'entretien et aide à la recherche de stages)</p>	<p>Travail sur la construction d'un projet d'orientation.</p> <p>Connaissance du milieu professionnel</p>
<p>Les parents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mallette des parents - Orientations concertées et remise de bulletins en main propre - Ouvrir l'école aux parents - Lieu Accueil Parents dans les écoles primaires 	<p>Réunions autour de problématiques choisies (aider son enfant, l'orientation en 3^{ème}, ...)</p> <p>Ateliers linguistiques</p> <p>Réunions des parents, parfois autour de thématiques (notamment maîtrise de la langue et des outils informatiques)</p>	<p>Favoriser l'implication des parents, les amener à communiquer autour de la scolarité de leur enfant</p>

9. AUTOÉVALUATION DES ACTIONS MENÉES

Ce contrat de réseau a été par un groupe qui a travaillé une année entière à l'élaboration :

- Du diagnostic (auto-évaluation et analyse prospective)
- ses axes et des objectifs opérationnels de ce présent contrat

Constitué des pilotes (IEN, IA-IPR référents, équipe de direction, coordonnatrice du REP+ préfigurateur et des personnels d'éducation 1^{er} et 2nd degrés porteurs de projets ou volontaires, ce groupe sera amené à vérifier la mise en œuvre des actions programmées mais aussi à établir, dans les années, l'auto-évaluation de ce contrat, afin de réécrire le prochain contrat de réseau.

Pour autant, ce groupe n'est évidemment pas le seul à contribuer au suivi de ce contrat de réseau. Chacun participe au quotidien à sa mise en œuvre.

- **A la pré-rentrée**, l'ensemble de l'équipe a connaissance du contrat de réseau (affichage, intervention de la coordonnatrice du REP+) : le partage des informations, transmissions des objectifs à atteindre et des actions à mener.

- Certaines actions mentionnées et listées donnent lieu à des **lettres de mission** qui exigent un compte rendu annuel (réalisations, freins, axes de progrès, reconduction ou arrêt)

- les **conseils pédagogiques** permettent un point régulier sur les actions en cours

- un **bilan pédagogique présenté en CA** comprend une partie sur les actions menées au sein du réseau et permet d'informer la communauté sur l'état d'avancée des projets.

Rappelons aussi le rôle essentiel de la **coordonnatrice du REP+** : tenue du tableau de bord du réseau, des relevés d'indicateurs, du recueil de données, des remontées de terrain, des besoins de formation ...

Il conviendra cependant de consacrer un **moment dédié** à une évaluation à mi-parcours pour actualiser le contrat de réseau.

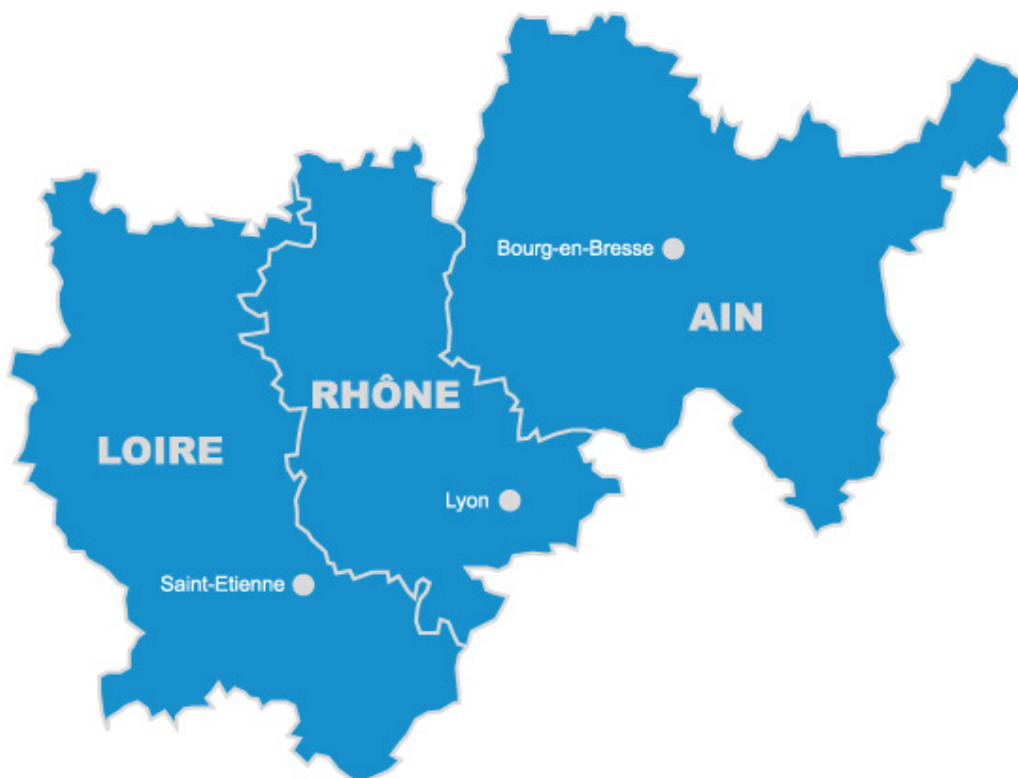
Ce contrat élaboré entre l'autorité académique et le REP+ LONGCHAMBON a vocation à réduire les inégalités et à favoriser la réussite de tous les élèves.

Fait à : LYON

Le :

<p>Pour l'Académie de Lyon</p> <p>La rectrice :</p> <p>Françoise MOULIN CIVIL</p> <p>L'inspecteur d'Académie, Directeur académique des Services de l'Education Nationale :</p>	<p>Pour le réseau, les responsables :</p> <p>La principale du collège :</p> <p>Martine COUDURIER</p> <p>L'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription :</p> <p>Olivier QUENIS (successeur de Claudine POTOK)</p>
--	---

L'ACADEMIE DE LYON



ACADEMIE DE LYON

Rectorat

92 rue de Marseille BP 7227

69354 Lyon CEDEX 07

04 72 80 60 60

04 78 58 54 78

ACADEMIE DE LYON

WWW.AC-LYON.FR